

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2026/034

Séance du 22 juin 2026

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

L'an deux mille vingt-six
le 22 juin

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur
Aurélien BLANC, maire.

Date de la convocation : 15 juin 2026

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Aurélien BLANC, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Chantal
LOMETTI, Jean-Marie OGER PREVOT, Emilie JACQUIER, Samuel DANNA, Cléo MOIROUD,
Christophe DESSAINTJEAN, Marie-Claude JEANDEAUD, Joël MARGERIDON, Amélie ROUARD-
MARTIN, Matthieu IZARD, Elodie REUBREZ, Mathis LAUBE, Serge MAESTRO, Fabienne LENOIR,
Stéphane CHEMIN.

A DONNE POUVOIR : Christiane BOULUD à Gisèle DONIN

OBJET :

Création d'un emploi
saisonnier

L'autorité territoriale explique au conseil que :

VU le code général de la fonction publique, et notamment l'article L 313-1 en vertu
duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe
délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur
quel(s) grade(s) il habilite l'autorité à recruter,

CONSIDERANT qu'en raison de l'accroissement de travail en période estivale, tant au
niveau des espaces verts que des peintures extérieures,
Il y aurait lieu, de créer un emploi saisonnier d'ouvrier polyvalent à 35h/semaine,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de créer un emploi saisonnier d'ouvrier polyvalent à compter du 1^{er} juillet
2026 ;
- Précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine ;
- Décide que la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 et l'IB 370 ;
- Habilite l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir ces emplois (contrat
d'une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 23 juin 2026

Le maire, Aurélien BLANC.

